

# DNO<sub>ph7</sub>

## DÉTERGENT NEUTRE ODORANT Pour sols protégés

PRODUIT PROFESSIONNEL N° PO.24 (5 L)- PO.07 (dose)  
Bidon de 5 L - Carton de 2 x 5L - Palette de 64 cartons.  
Dose 20 ml - Carton de 250 doses - Palette de 63 cartons.

- Nettoie les sols, sans altérer la brillance des émulsions, sans rinçage
- Détergent neutre polyvalent concentré pour toutes surfaces lavables
- Neutralise les mauvaises odeurs et laisse une agréable sensation de fraîcheur et de propreté

**Utilisation :** le détergent sols protégés nettoie et odorise en une seule opération, sans rinçage tous les sols et les surfaces résistant à l'eau (carrelages, thermoplastiques, céramiques, marbres,...). Idéal en entretien manuel ou mécanique quotidien pour les collectivités, hôpitaux, maisons de retraite, hôtellerie...

Dose de 20 ml : source Parfumée : Fraîcheur Nette, Agrume

Bidon de 5 L : source Fruitaminée : Fruitée, Fraîcheur Nette, Agrume  
source de Bien-être : Fraîcheur nette

**Mode d'emploi:** pour une utilisation manuelle ou mécanisée sans rinçage.

	dose 20 ml	5 litres
Lavage	1 dose pour 8 à 10 litres d'eau	50 ml pour 10 litres d'eau

**Nature chimique :** détergent polyvalent spécial sols protégés à base de tensio actifs non ioniques, parfum, conservateur, colorants et eau. Recommandation CEE 89/542 - Règlement (CE) N°648/2004 :

	dose 20 ml	5 litres
Agents de surface non ioniques	5 à 15 %	moins de 5%
Parfum, conservateur (methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone, octylisothiazinone).		

**Caractéristiques physico-chimiques :**

	dose 20 ml	5 litres
Aspect	Liquide limpide	Liquide limpide
Couleur/odeur	spécifique selon les parfums	spécifique selon les parfums
pH	7,0 ± 0,5	7,0 ± 0,5
Densité (g/cm <sup>3</sup> , 20°C)	0.993 ± 0,004	0.995 ± 0,005

**Sécurité:**

Bidon de 5 L : S2: conserver hors de portée des enfants.

Dose 20 ml : XI-irritant. R41: risques de lésions oculaires graves. S2 : conserver hors de portée des enfants. S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/39 : porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux et du visage. S45 : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S60 : éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.



XI-irritant  
Dose uniquement

AMD - Groupe Exeol 20, rue des Canadiens ZA La Malouve - B.P. 723 27307 BERNAY Cedex  
Tél. 02 32 46 13 13 - Fax : 02 32 46 02 08  
www.amd-france.eu  
www.exeol.eu



Votre partenaire régional